

# Commune de Varennes-le-Grand

## Compte rendu du Conseil Municipal du vendredi 27 mars 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 27 mars 2015 à 19 h 00, salle du Conseil, sous la présidence de Patrick LE GALL Maire, en présence de Mme Laurence JORLAND, Mme Sylvie LHENRY, M. Luc RIETZMANN, M. François GUILLERMIN, Mme Myriam GOUET, M. Eric LEGROS, M. Alain BERTHELEY, M. Laurent NIVON, Mme Priscilla DUBUIS, M. Michaël LOMBARD, Mme Patricia SILVESTRE, Mme Géraldine JUSSEAU, M. Pierre LEGER, Mme Barbara DONNEAU, Mme Florence BONNARD.

Absents : M. Philippe BOUILLLOT donne pouvoir à M. Patrick LE GALL, Mme Aurélie POURETTE donne pouvoir à Mme Laurence JORLAND.

Absente : Isabelle GRENIER

Monsieur Gilles PERREAUT, secrétaire de mairie a été invité à la séance.

Le Conseil Municipal désigne Madame Sylvie LHENRY comme secrétaire de séance.

### Ordre du Jour :

- 1) Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 17/02/2015.
- 2) Taux d'imposition 2015 (TH, TFB, TFNB).
- 3) Budget Primitif 2015 :
  - . Budget Principal.
  - . Budget annexe TVA
- 4) Subventions aux associations.
- 5) Extension réseau eau potable chemin des Routiers
- 6) SYDESL :
  - Raccordement propre au réseau électrique chemin de Moulay.
  - Bilan d'activités 2013
- 7) Projet de lotissement Quart des Grenouilles : demande de transfert des équipements et espaces communs.
- 8) Bilan de clôture OPAH Plaine Sud et Côte chalonnaise 2010 – 2014.
- 9) Questions diverses :
  - Compte rendu commission intercommunale pour l'accessibilité du Grand Chalon du 12 mars 2015.
  - Conseil Régional – suivi et évaluation de la réalisation du plan « bocage et paysages »

### **1 - Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 17 février 2015 :**

Monsieur le Maire donne lecture du procès verbal du Conseil Municipal du 17 février 2015.  
Celui-ci est approuvé par 11 voix pour et 3 abstentions.

### **2 - Taux d'imposition 2015 (TH, TFB, TFNB) :**

*Rapporteur : Sylvie LHENRY*

Monsieur le Maire, après présentation des bases d'imposition prévisionnelles pour 2015 et du produit fiscal correspondant en fonction des taux votés en 2014, demande au Conseil Municipal de fixer pour l'exercice 2015 les taux suivants :

#### Rappel des taux 2014 :

- Taxe d'Habitation	15,13 %
- Taxe Foncière (Bâti)	18,33 %
- Taxe Foncière (Non bâti)	47,25 %

- Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de maintenir la fiscalité locale aux taux actuels.

**DECIDE** de reconduire les taux pour l'exercice 2015 comme suit :

- Taxe d'Habitation	15,13 %
- Taxe Foncière (Bâti)	18,33 %
- Taxe Foncière (Non bâti)	47,25 %

### **3 - Budget Primitif 2015 :**

*Rapporteur : Sylvie LHENRY*

#### A) Budget principal

L'ensemble des lignes budgétaires du budget principal sont commentées et il est noté la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Section de fonctionnement : 1 555 400 €

Section d'investissement : 287 396,00 €

- Le Conseil Municipal, par 15 voix pour et 3 abstentions, approuve le budget primitif 2015.

#### B) Budget annexe TVA

Ce budget concerne les locaux industriels et commerciaux (locaux infirmières et psychologue)

Section de fonctionnement : 10 097,00 €

Section d'investissement : 8 189,00 €

- Le Conseil Municipal, par 15 voix pour et 3 abstentions, approuve le budget annexe 2015.

### **4 - Subventions aux associations :**

*Rapporteur : Sylvie LHENRY*

Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder les subventions suivantes aux associations :

#### Associations non varnoises :

Croix Rouge	50,00 €
DDEN	50,00 €
Ass. Fanfare de Sevrey	300,00 €
Les Bleuets de France	50,00 €
PEP 71	50,00 €
Prévention routière	50,00 €
Association Tennis de Sevrey	492,00 €
Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)	100,00 €
Croqueurs de pommes Chalon en Bourgogne	50,00 €
Relais Enfants-Parents Bourgogne	30,00 €

### **Centres de formation des apprentis :**

CIFA Mercurey	90,00 €
CFA BTP Autun	30,00 €
CFA La Noue (Dijon-Longvic)	30,00 €
CFA horticole de Set L (antenne St Marcel)	30,00 €
Maison Familiale et Rurale La Clayette	30,00 €
Maison Familiale et Rurale Semur en Auxois	30,00 €

### **Associations varnoises :**

Amicale de la Frette	250,00 €
Amicale "Pour le don de sang bénévole"	150,00 €
Association d'Aide en Milieu Rural	1 500,00 €
Association du Foyer Rural	950,00 €
Association Parents d'Elèves le Chemin des Ecoliers Varnois	200,00 €
Association Sportive Varnoise	2 650,00 €
Chorale "Saône Mélodie"	500,00 €
Club Sports et Loisirs	900,00 €
Club Yvonne Sarcey	200,00 €
Scrabble Varnois	100,00 €
Union Fédérale des Anciens Combattants	260,00 €
Varennes en fête	950,00 €
Varennes Village Culture Patrimoine	600,00 €
Yoseikan Budo Varnois	800,00 €
Association de Promotion du Fait Main en Bourgogne	100,00 €

### **Autre :**

C.C.A.S. Varennes-le-Grand	5 000,00 €
----------------------------	------------

Mme Patricia SILVESTRE, M. Pierre LEGER et M. Luc RIETZMANN ne prennent pas part au vote

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les propositions de subventions.

### **5 – Extension réseau eau potable chemin des Routiers :**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le courrier de la société SECUNDO missionnée par le Syndicat mixte des Eaux du Sud-Ouest Chalonnais présentant le projet d'extension du réseau eau potable nécessaire au renforcement de la défense extérieure contre l'incendie du quartier du chemin des routiers et à l'alimentation du lotissement « La vie de Loisy » situé chemin des Routiers.

Le montant total des travaux est estimé à environ 16 900 € HT, la participation du Syndicat des Eaux est plafonnée à 2 700 €uros, le reste à la charge de la commune sera de 14 200 € HT.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette demande d'extension du réseau d'eau potable.

- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 15 voix pour, 1 abstention, 2 voix contre décide :
  - de solliciter le Syndicat mixte des Eaux du Sud-Ouest Chalonnais pour l'extension du réseau eau potable situé chemin des Routiers nécessaire à la défense extérieure contre l'incendie et à l'alimentation du lotissement « La vie de Loisy ».
  - Dit que le coût résiduel estimé à 14 200 € HT sera à la charge de la commune de Varennes le Grand et fera l'objet d'une inscription au budget primitif 2015.

### **6 - SYDESL :**

#### **A) Raccordement propre au réseau électrique chemin de Moulay**

*Rapporteur : Luc RIETZMANN*

Il est exposé au Conseil Municipal le nouveau projet d'urbanisme déposé par M. Olivier ROCHET et modifiant la délibération initiale en date du 16 septembre 2014 pour son raccordement électrique.

Il est présenté le courrier de M. le Président du SYDESL en date du 09 mars 2015 faisant suite aux nouveaux permis de construire déposés par Monsieur Olivier ROCHET pour son projet de construction d'une maison d'habitation et d'exploitation situé chemin de Moulay et de la nécessité de raccorder son projet au réseau électrique.

Le montant estimé par le SYDESL des travaux en souterrain (88 ml) serait d'environ 9 400 € HT. Il est fait application des dispositions du décret relatif à la loi SRU concernant les raccordements électriques liés à une autorisation d'urbanisme, et en conséquence, le coût résiduel restant à la charge de Monsieur ROCHET pour un raccordement propre serait d'environ 5 640 € HT.

Par courrier en date du 11 mars 2015, Monsieur ROCHET s'est engagé à financer le coût restant à sa charge du raccordement propre pour l'alimentation électrique de sa propriété.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur cette demande de raccordement au réseau électrique

- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :
  - d'annuler la délibération en date du 16 septembre 2014.
  - de solliciter le SYDESL pour le raccordement au réseau électrique de la propriété de Monsieur Olivier ROCHET situé chemin de Moulay à Varennes le Grand.
  - dit que le coût résiduel estimé à 5 640 € HT sera à la charge de Monsieur ROCHET comme il s'en est engagé par courrier en date du 11 mars 2015.

## **B) Bilan d'activités 2013**

*Rapporteur : Luc RIETZMANN*

Le Conseil Municipal prend acte du bilan d'activité du SYDESL pour l'année 2013.

## **7 - Projet de lotissement Quart des Grenouilles : demande de transfert des équipements et espaces communs :**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de lotissement lieu-dit « Quart des Grenouilles » situé rue du Bot/rue Beaugrenier, regroupant M. Jacques HERY, les Consorts BERTHELOT et Mme LIMBACH sise 5 rue du Bot à Varennes-le-Grand et demande l'accord de principe du Conseil Municipal pour la rétrocession dans le domaine public communal de la voirie et des réseaux secs qui seront réalisés dans le futur aménagement du lotissement et l'autorisation de signer une convention ayant pour objet le transfert gratuit dans le domaine communal des équipements et espaces communs de ce lotissement à la condition que les travaux soient conformes au programme des travaux et aux règles de l'art.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- D'accepter le principe de la rétrocession des équipements et des espaces communs du lotissement au lieu-dit « Quart des Grenouilles » situé rue du Bot/rue Beaugrenier qui sera réalisé par les trois propriétaires sus mentionnés.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de transfert avec les trois propriétaires sus mentionnés.
- Dit que ce transfert pourra se faire à l'euro symbolique et que tous les frais seront à la charge des trois propriétaires sus mentionnés.

## **8 - Bilan de clôture OPAH Plaine Sud et Côte chalonaise 2010 – 2014 :**

*Rapporteur : Sylvie LHENRY*

Le Conseil Municipal prend acte du bilan de clôture positif de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat pour la période 2010-2014.

## **9 - Questions diverses :**

### **- Compte rendu commission intercommunale pour l'accessibilité du Grand Chalon du 12 mars 2015.**

*Rapporteur : Pierre LEGER*

Le Conseil Municipal prend acte du Compte rendu de la commission intercommunale pour l'accessibilité du Grand Chalon.

### **- Conseil Régional – suivi et évaluation de la réalisation du plan « bocage et paysages »**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Le Conseil Municipal prend acte du Compte rendu de l'expertise réalisée l'été dernier, concernant le suivi des plantations réalisées dans le cadre de l'appel à projets « Bocage et paysages » du Conseil Régional.

**- Elections :**

Monsieur le Maire précise que pour toute élection, il est, conformément à la législation, obligatoire de présenter une pièce d'identité pour prendre part au vote.

**- Ecole maternelle :**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la suppression éventuelle d'une classe maternelle.

**- Rue de Mirande :**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'une réunion de présentation du projet d'aménagement de la rue de Mirande aura lieu le mardi 21 avril à 19h00, salle Yvonne Sarcey, avec les riverains.

**- Cimetière :**

Monsieur Pierre LEGER fait part au Conseil Municipal du questionnement de certaines personnes suite à la fermeture du portail et que seul l'accès latéral est possible.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H20*

**HORAIRES AUTORISES POUR LES TRAVAUX**  
**DE BRICOLAGE / JARDINAGE**  
**PAR ARRETE PREFECTORAL**

.....

**En semaine : 8h00 – 12h00 et 14h00 – 19h00**

**Samedis : 9h00 – 12h00 et 15h00 – 19h00**

**Dimanches et jours fériés : 10h00 – 12h00**

**LE BRULAGE DES DECHETS**

.....

**Le brûlage des déchets est interdit de jour comme de nuit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental**